

24 mars 2009 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

## Entretien de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans "La Semaine africaine" du 24 mars 2009, notamment sur les relations franco-africaines.

1-Excellence Monsieur le Président, votre visite se résume à deux demi-journées et une nuit à Brazzaville et les Congolais pensent qu'ils méritent plus, à l'instar de ce que firent vos prédécesseurs, François Mitterrand et Jacques Chirac, eu égard aux relations historiques qui lient les deux pays, le Congo et la France. Quel est finalement l'objet de votre déplacement à Brazzaville ?

LE PRESIDENT - Mon déplacement concerne trois pays : les deux Congos et le Niger. La République du Congo est le pays où je séjourne le plus longtemps et d'ailleurs le seul où je passe la nuit.

L'objet de ce voyage ? Il s'agit d'une visite d'amitié mais dont le contenu sera dense car les liens entre nos deux pays sont étroits et multiples. Les questions évoquées seront donc nombreuses. Elles concernent, bien sûr, notre coopération bilatérale, mais aussi tous les autres sujets qui intéressent nos deux pays, notamment la situation économique et la situation régionale.

2- Le Congo-Brazzaville tiendra sa prochaine élection présidentielle dans quelques mois, précisément en juillet prochain si tout marche bien. Comme d'habitude dans pareil événement, certains Congolais y voient déjà l'ombre de la France. Ne craignez-vous pas que votre visite, qui intervient dans un contexte de précampagne électorale, soit interprétée par une partie de la classe politique congolaise comme un coup de pouce à un candidat, particulièrement le candidat sortant qui aura l'honneur de recevoir son homologue, même si c'est une visite d'Etat à Etat ? Ferez-vous un geste en direction de l'opposition congolaise qui manifeste l'envie de vous rencontrer ?

LE PRESIDENT - Je dois être très clair à ce sujet : je ne suis pas électeur au Congo, je ne milite dans aucun parti congolais et je ne suis porteur d'aucune consigne de vote !

La France n'a pas de candidat. Il appartient aux seuls électeurs congolais de s'exprimer. En revanche, nous souhaitons encourager tout ce qui peut être fait, dans le cadre de nos relations amicales, pour que l'ensemble des acteurs politiques démontrent leur attachement à la démocratie et la paix.

Dans cet esprit, s'agissant de l'opposition qui a demandé à me voir, je ne vois pas pourquoi je refuserai.

3- Monsieur le Président, votre discours à l'Université Cheik Anta Diop de Dakar, au Sénégal, en juillet 2007, a été ressenti et même vécu par l'élite africaine comme une douche froide. Les Africains ne souhaitent pas recevoir des leçons de morale intellectuelle, sociale, économique etc., de la part de l'ancienne puissance coloniale qui n'est même pas prête à présenter ses excuses sur les crimes de la colonisation. Car, selon vous, la colonisation a été un marché normal du donner et du recevoir (le colonisateur avait pris, mais il avait aussi donné, dites-vous). Est-ce que les réactions des Africains à ce discours ont suscité en vous sinon une remise en cause du moins une rectification de votre perception, de votre vision de l'Afrique ? Que leur dites-vous ?

LE PRESIDENT - Je leur dis : relisez attentivement ce discours car il a été plus critiqué qu'il n'a été lu ou entendu.

Votre question illustre bien la manière dont ce discours a été caricaturé. Je n'ai jamais dit, comme vous le prétendez, que la colonisation « a été un marché normal du donner et du recevoir ». Si vous prenez la peine de lire ou de relire ce discours, vous constaterez que j'ai beaucoup plus

». Si vous prenez la peine de lire ou de relire ce discours, vous constaterez que j'ai beaucoup plus parlé des crimes et des erreurs commises par la colonisation que de ce que le colonisateur a pu donner. C'est d'ailleurs la première fois, à ma connaissance, que, par ma voix, les choses ont été dites aussi nettement.

Dans une ville qui s'honore d'héberger un mémorial en hommage à Savorgnan de Brazza vous devriez être les mieux placés pour savoir qu'il y avait parmi les colonisateurs des hommes qui pensaient faire le bien. Cela ne veut pas dire qu'il faille nier ou passer sous silence les crimes commis pour la construction du CFCO.

Ce discours a été franc, et pour rester franc, je dois admettre que le débat suscité a été utile mais que je regrette qu'il ait pris un tour aussi polémique et suscité tant d'outrances et de procès d'intentions.

Si nous voulons rénover la relation entre la France et l'Afrique, et croyez que je le souhaite, cela doit passer par un minimum de franchise. Même si l'élite ou les élites n'aiment pas entendre ce message, je reste persuadé que la tendance de cette élite à rendre l'extérieur ou le passé colonial responsables de tous les problèmes de l'Afrique ou de ses échecs sans exception ne peut qu'enfermer l'Afrique dans ces problèmes ou ces échecs.

Je refuse à ce sujet une quelconque interdiction de donner son avis sur l'Afrique au nom du passé colonial. Le Congo fêtera l'année prochaine les 50 ans de son indépendance, c'est-à-dire presque deux générations. Il est sans doute temps de penser à sortir d'une grille d'analyse exclusivement coloniale.

Je note enfin que toutes les réactions à ce discours n'ont pas été négatives, loin de là.

4- Candidat, vous avez prôné la «rupture» avec une certaine tradition de la politique française en Afrique qui a érigé, en son sein, un grand salon d'initiés baptisé ironiquement «Françafrique», qui cache mal des relations coupables entre la France et l'Afrique. Qu'est-ce que vous avez déjà changé, dans ces relations, en dehors de la réduction de la présence militaire française en Afrique ?

LE PRESIDENT - Vous qualifiez la Françafrique de « grand salon d'initiés ». C'est la première fois que j'entends cette définition. C'est intéressant car j'ai le sentiment que chaque personne qui utilise le terme Françafrique y met quelque chose de différent.

Ce mot est devenu une des grilles de lecture d'autant plus commode qu'elle est imprécise, une sorte de "prêt à penser".

Pour son inventeur, le Président Houphouët-Boigny, ce mot n'avait rien de péjoratif et il l'est manifestement devenu, principalement en raison du manque de transparence et de lisibilité. Pour sortir des fantasmes et des procès d'intention, il faut être clair et transparent sur ce que sont nos intérêts comme nos objectifs en Afrique. C'est ce que j'ai fait en décrivant l'année dernière, dans mon adresse au Parlement sud-africain, au Cap, les intérêts de sécurité, les intérêts économiques et les intérêts stratégiques de la France en Afrique. Car en Afrique, comme sur tous les continents, la France, puissance mondiale, a des intérêts. Et pourquoi seraient-ils moins acceptables en Afrique qu'en Asie ou en Europe ?

C'est aussi l'objet de la renégociation des accords de défense avec nos partenaires africains.

L'annonce que j'avais faite il y a un an à ce sujet vient de se concrétiser avec la signature, il y a quelques jours, avec le Togo d'un accord instituant un partenariat de défense en lieu et place du précédent accord de défense. Cet accord et les suivants seront soumis à la ratification du Parlement et seront publiés.

Ce n'est naturellement pas le seul changement, mais c'est celui que les journaux ont retenu car c'est un aspect emblématique de nos relations.

Parmi les autres changements, je souhaite citer l'évolution de notre engagement en faveur du développement de l'Afrique qui ne repose plus seulement sur l'aide publique au développement. Cette aide reste indispensable pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement et la France tiendra ses engagements financiers dans ce domaine. L'aide n'est cependant pas suffisante pour réduire rapidement la pauvreté. Elle doit en effet s'accompagner d'un effort de soutien à la croissance économique des pays d'Afrique, qui n'ont pas assez d'entreprises et dont l'économie repose trop sur l'exploitation des matières premières. Dans ce domaine aussi,

l'initiative que j'ai annoncée il y a un an visant à mobiliser 2,5 milliards d'euros en 5 ans en faveur du financement des entreprises africaines, a commencé à se réaliser.

Il y aurait encore beaucoup à dire. Pour être bref, je souhaite simplement rappeler que je considère que la relation entre la France et l'Afrique doit être équilibrée, privilégiée et prioritaire. J'ai l'ambition de sortir cette relation de la caricature que révèle votre question et je compte donc continuer à refonder cette relation avec un souci constant de transparence.

Maintenant, pour changer une relation, il faut être deux, et j'espère que mon ambition est partagée.

5- Sans pour autant anticiper sur les résultats de votre voyage, quelles sont, selon vous, les retombées auxquelles les Congolais peuvent légitimement s'attendre de votre visite au Congo-Brazzaville, dans le domaine de la coopération entre les deux pays, la France et le Congo ?

LE PRESIDENT - Vous parliez tout à l'heure de rupture, je pense que ce serait une vraie rupture si nous pouvions cesser de mesurer notre relation seulement en termes d'assistance, du donateur au récipiendaire, de la main qui donne à celle qui reçoit, pour aller vers un vrai partenariat, équilibré et décomplexé, aux mains qui oeuvrent ensemble.

C'est dans ce sens que je souhaite faire évoluer nos relations de coopération. Au lendemain de mon élection, le Président Sassou Nguesso m'avait alors fait part de son désir de réorienter notre coopération pour l'adapter aux priorités qu'il a définies, particulièrement en matière d'infrastructures.

D'un commun accord, nos deux gouvernements ont alors entrepris un travail de refonte de nos relations de coopération qui a abouti à la signature d'un Document Cadre de Partenariat (DCP), en mai 2008 à Pointe-Noire.

Ce document prévoit sur 5 ans un ensemble de projets de coopération avec une estimation chiffrée par grand thème. Comme l'a souhaité le Président Sassou Nguesso, l'enveloppe globale a été augmentée et les besoins plus précisément définis. D'un montant total de 120 Milliards de Fcfa sur 5 ans, trois priorités ont été définies : les infrastructures, la formation professionnelle, le développement durable.

Cette visite va être l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des projets et le moment de lancer certains programmes importants comme celui relatif au Port Autonome de Pointe Noire. En dehors de cette aide directe, seront aussi évoquées les annulations de dette que la France a consenties envers le Congo, tant à titre bilatéral qu'à titre multilatéral.

6- Enfin dernière question, Monsieur le Président - mes compatriotes m'en voudront de ne pas l'avoir posée - car ils trouvent que les conditions d'entrée en France sont toujours difficiles, même pour les étudiants qui rêvent d'y poursuivre leurs études supérieures. Est-ce que les nouvelles dispositions destinées à faciliter l'immigration légale en France, ces fameux accords signés par Brice Hortefeux avec des gouvernements africains, dont celui du Congo-Brazzaville, ne souffrent pas de la limitation des quotas et des pesanteurs administratives dans les ambassades ?

LE PRESIDENT - Les échanges humains dans les deux sens entre nos deux pays ont toujours été denses. Il s'agit d'une spécificité de notre relation à laquelle je suis attaché car notre familiarité réciproque est un atout.

L'accord auquel vous faites référence n'est pas encore entré en vigueur mais je n'ai pas le sentiment que nos relations souffrent aujourd'hui de pesanteurs particulières dans ce domaine. En 2008, l'ambassade de France à Brazzaville a délivré 7 000 visas sur 8 700 demandés, toutes catégories confondues, soit une légère augmentation par rapport à 2007. On estime le nombre de Congolais vivant en France à environ 25 000.

L'accord relatif à la gestion concertée des flux migratoires et au co-développement, signé en octobre 2007 entre la France et le Congo, a un objectif qualitatif en cherchant à mieux accueillir les Congolais, selon des principes arrêtés en commun avec les autorités congolaises.

Souvent, ils s'y sont fixés à l'issue de leurs études. D'ailleurs, 3 000 Congolais étudient actuellement en France.

Tenant compte de ce chiffre, l'accord relatif à la gestion concertée des flux migratoires et au codéveloppement donne une bonne place à la question des études en France. Il prévoit la

création d'une structure d'orientation des étudiants appelée CampusFrance. Celle-ci s'est ouverte moins de trois mois après la signature de l'accord et donne satisfaction. Son site internet a reçu 24 000 visites du 1er janvier au 30 septembre 2008. 3 000 visiteurs ont fréquenté ses locaux et 1 735 dossiers ont été ouverts.

L'ambassade a également augmenté les visas dits de circulation qui sont valables sur une longue durée, ce qui représente une amélioration notable de la circulation entre nos deux pays.

Enfin, il ne faut pas oublier le volet « co-développement » de cet accord.

L'immigration doit, dans l'idéal, devenir temporaire ou circulaire pour que le Congo bénéficie d'un retour des connaissances qui l'aideront dans son développement économique. Le Congo a besoin de ses élites et la France ne souhaite pas piller les cerveaux.